



HAL
open science

Méthodes mixtes dans une recherche en psychologie sociale sur le don de gamètes

Marjolaine Doumergue, Nikos Kalampalikis

► **To cite this version:**

Marjolaine Doumergue, Nikos Kalampalikis. Méthodes mixtes dans une recherche en psychologie sociale sur le don de gamètes. Angélick Schweizer; Maria Del Rio Carral; Marie Santiago-Delefosse. Les méthodes mixtes en psychologie. Analyses quantitatives et qualitatives : de la théorie à la pratique, Dunod, 2020. hal-02537457

HAL Id: hal-02537457

<https://hal.univ-lyon2.fr/hal-02537457v1>

Submitted on 14 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 10

Méthodes mixtes dans une recherche en psychologie sociale sur le don de gamètes¹

.....
1. Par Marjolaine Doumergue et Nikos Kalampalikis.



Sommaire

1. Représentations sociales et polymorphisme méthodologique	179
2. Une étude multi-méthodes des représentations sociales de la parenté par don de spermatozoïdes	180
3. Conclusion	189

1. Représentations sociales et polymorphisme méthodologique

Considérer dans les sciences sociales les méthodes qualitatives et quantitatives comme des pistes d'analyse et de réflexion scientifiques compatibles peut amener les chercheurs à trouver leur *via regia* dans l'étude d'un phénomène psychologique et social. Cela suppose que leur attention se focalise aussi bien sur la compréhension du phénomène étudié, que sur l'intelligibilité de sa traduction dans des choix méthodologiques. L'adaptation de l'idée de différents types de triangulation (théorique, méthodologique, des données, des chercheurs) dans la recherche qualitative a été proposée par Denzin (1978, 1988), et discutée par Flick (1992, 2001), dans le contexte d'une psychologie sociale interprétative.

En effet, une stratégie de triangulation permet, entre autres, de pluraliser les pistes d'interprétation en encourageant le recours à diverses perspectives qui, chacune, construisent et éclairent différents aspects de l'objet étudié (Flick, 1992; Mucchielli, 1996; Caillaud et Flick, 2016). Elle tend à promouvoir un regard et une attitude réflexifs vis-à-vis de la validité écologique des différentes données, dans une optique de compréhension. Il s'agit de combiner des stratégies et des techniques méthodologiques, réalisées dans une période temporelle donnée, autrement dit, d'utiliser une matrice méthodologique et théorique, afin de mieux saisir la nature de l'objet d'étude. L'opérationnalisation de cette idée se concrétise par la recherche de la complémentarité et de la continuité dans la mise en place de méthodes, qualitatives et quantitatives, ainsi que par le recueil de ces données face à une même unité empirique. Elle se concrétise également dans le croisement fécond des interprétations à l'intérieur du cadre théorique d'inscription et vers l'enrichissement duquel les résultats conduisent.

En psychologie sociale, et particulièrement dans le champ des représentations sociales (RS) (Kalampalikis, 2013; Kalampalikis, 2019), les opérations méthodologiques plurielles, *i.e.* le polymorphisme méthodologique, a été de mise dès le départ, sans forcément l'appeler ainsi (Caillaud *et al.*, 2019). Rappelons que la nécessité de l'approche pluri-méthodologique pour circonscrire les phénomènes représentationnels dans leur complexité est un enjeu constamment développé en psychologie sociale (par exemple Abric, 2003; Jodelet, 2003), mais aussi plus largement au sein des sciences sociales (Flick, 2007). Le polymorphisme méthodologique se traduit par une démarche d'ouverture et de découverte qui cherche à promouvoir l'inventivité des procédures en fonction

des objectifs de la recherche et de la nature du phénomène étudié, appréhendé tel qu'il se donne à observer au sein des contextes sociaux. De ce point de vue, la triangulation présente un intérêt primordial pour l'étude des RS comme contenus et processus, concernant la construction d'un objet du monde social, tenu pour complexe et déterminé par l'interdépendance dynamique des facteurs psychologiques, relationnels et sociaux (Kalampalikis et Apostolidis, 2019).

2. Une étude multi-méthodes des représentations sociales de la parenté par don de spermatozoïdes

Nous avons mis en œuvre une recherche sur les représentations sociales (RS) de la parenté par don de spermatozoïdes, au sein de deux lieux de production et d'actualisation de celles-ci : auprès des parlementaires révisant la loi relative à la bioéthique qui encadre le don de gamètes ; auprès de parents par dons. Nous opérationnalisions ainsi l'idée théorique selon laquelle les RS sont indexées sur leurs contextes sociaux d'émergence, conçus comme des lieux d'inscription et d'appartenances sociales (niveau macro, contextes sociétaux) mais aussi de participation et d'interaction (niveau micro, contextes situés) (Apostolidis, 2006). Nous faisons donc varier les degrés d'institutionnalisation de la communication et des pratiques sociales considérées, en les étudiant aux niveaux institutionnel et expérientiel. Nous cherchions ainsi à croiser différentes perspectives (Flick, 1992 ; Bauer, 2015), qui se comparent et se complètent, en appréhendant des versions subjectives, interactives et institutionnelles du don de gamètes.

Nous avons observé comment les parlementaires s'approprient symboliquement la parenté par don de spermatozoïdes, à travers leurs arguments, leurs récits collectifs, leurs prises de position et leurs pratiques législatives, lors de la révision de la loi relative à la bioéthique de 2011. L'enjeu était de rendre compte d'un état de société vis-à-vis du don de gamètes, à travers l'étude documentaire de discours publics particuliers, dont l'issue (les votes parlementaires) nous apparaissait particulièrement contextualisante pour les personnes concernées par les pratiques encadrées. Nous avons également appréhendé comment les parents eux-mêmes construisent des significations pour vivre et penser leur parenté : grâce à leurs pratiques et à leurs prises de position rapportées par questionnaires ; grâce à leurs récits livrés lors d'entretiens. Il s'agissait de nous situer du point de vue des acteurs concernés, de renseigner la distribution des

composants de celui-ci, de manière systématisée par l'extensif d'une enquête par questionnaire, et de comprendre les logiques sous-jacentes, par l'intensif de l'enquête par entretiens. Cette combinaison méthodologique mixte était également une manière de répondre au défi théorique qu'il y a à considérer les représentations sociales (RS) à la fois comme des contenus (prises de position et pratiques) et comme des processus d'appropriation symbolique (appréhendés *via* les récits individuels et collectifs). Enfin, les perspectives varient selon les méthodes : celle des chercheurs dirige la construction des questionnaires, alors que l'enquête qualitative met l'accent sur la reconstruction subjective des expériences des parents dans les entretiens (Bryman, 1992). La figure 10.1 récapitule la combinaison méthodologique mixte.

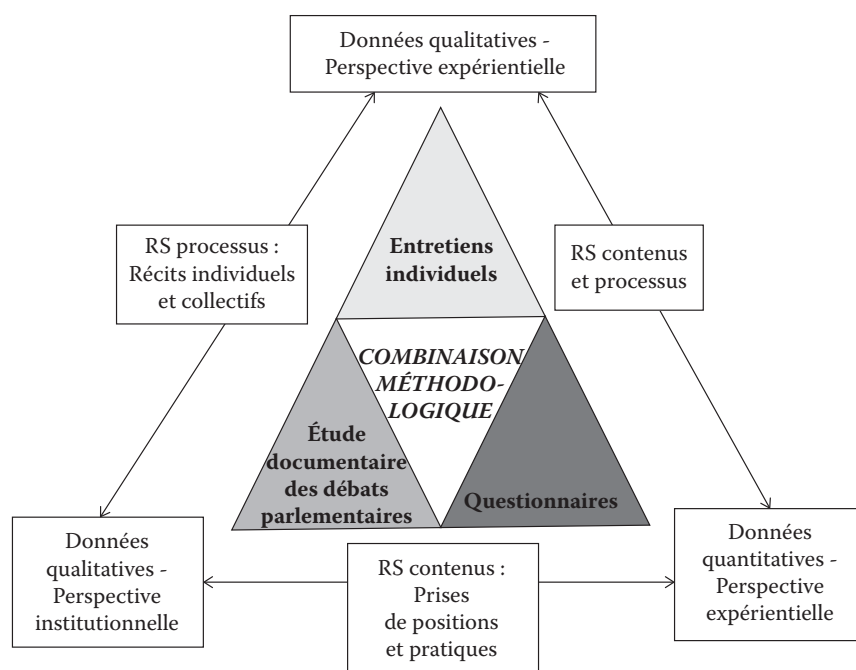


Figure 10.1 – Combinaison méthodologique (méthodes, objectifs, perspectives)

D'un point de vue épistémologique, cette recherche relève d'une démarche qualitative compréhensive, en ce qu'elle se consacre à l'appréhension située, dynamique et holistique des phénomènes sociaux étudiés (Jodelet, 2015). Grâce à un partenariat scientifique avec la Fédération française des Cecos (centres d'étude et de conservation des œufs et du sperme humain), nous avons mené une étude impliquée, sur un terrain sensible, au plus près des expériences des

participant es, et ce, afin de nous intéresser à la dynamique de leurs conceptions et aux productions des mondes qui les entourent, indexée sur les contextes sociohistoriques de son insertion (Kalampalikis et Apostolidis, 2019). Enfin, la recherche qualitative se pose en une approche holistique qui rend justice à la complexité. Cette complexité résiste à être épuisée par sa seule décomposition en variables isolées, envisagées dans leurs relations de causalité linéaire (Jodelet, 2003). Pour autant, cela n'empêche en rien la mobilisation au sein d'une démarche qualitative compréhensive, d'outils méthodologiques (e.g. enquête par questionnaire, données chiffrées, analyses statistiques corrélationnelles) plus fréquemment propres à la démarche expérimentale explicative, comme « moments » et « étapes » de celle-ci. La discussion croisée des résultats et constats issus des différentes méthodes constitue la synthèse interprétative recherchée (Passeron, 1991). En ce sens, la combinaison méthodologique mixte de cette recherche pourrait être discutée comme un exemple de dispositif de « triangulation concurrente » au sens de Creswell *et al.* (2003). Nous avons eu recours de manière simultanée à des méthodes nous permettant de construire des données quantitatives et qualitatives. L'intégration des résultats s'est surtout opérée lors de la phase d'interprétation, avec une imbrication des données quantitatives (*embedded data*) au sein d'une démarche qualitative plus globale. Aussi, dans une perspective de triangulation (Flick, 2017) basée sur des méthodes mixtes, nous nous attachons à la convergence, mais aussi à la divergence des résultats et des analyses, entre méthodes qualitatives et quantitatives, mais aussi au sein des méthodes qualitatives (données invoquées et provoquées). Les analyses se sont concentrées sur les objectifs inhérents à chaque méthode, et sur les lignes de force thématiques que l'imprégnation des matériaux révélait. Nous nous sommes saisis des opportunités offertes par leur croisement afin d'éprouver la rigueur de notre raisonnement, d'exercer notre réflexivité et d'affiner la teneur de nos interprétations. Ce fut le cas également, à l'occasion des restitutions des résultats aux partenaires de la recherche (Bruchez, Roux et Santiago-Delefosse, 2017).

Dans le présent chapitre, nous nous concentrons sur un résultat en particulier, lié aux questions de l'anonymat du donneur et du secret quant à la conception par don, mis en évidence par le croisement des perspectives. Nous verrons ci-après en quoi les différents constats et interprétations issus de chaque méthode nous permettent de compléter notre regard sur ceux-ci, et nous conduisent à les faire dialoguer et se répondre.

2.1 Cartographier les arguments parlementaires : étude documentaire d'un discours public particulier quant à l'anonymat des dons de gamètes

Nous avons procédé à une étude des débats parlementaires s'étant tenus lors de la révision de la loi relative à la bioéthique de 2011. L'objectif général était de cartographier les arguments utilisés pour prendre position en faveur de l'anonymat du don de gamètes (pro-anonymat) ou en faveur de l'identification possible du donneur, par les enfants issus de ses dons, à leur majorité (pro-identification). Il s'agissait de comprendre comment l'anonymat du donneur a été maintenu à l'issue des débats et des votes parlementaires et ce, alors même que sa légitimité avait été remise en cause par des professionnels des sciences sociales et des personnes issues de dons, lors de controverses publiques.

Les données analysées sont composées des discussions¹ parlementaires publiées au *Journal officiel*, lors des premières lectures à l'Assemblée nationale et au Sénat. Nous avons procédé à une analyse de contenu catégorielle (Bardin, 2003 ; Braun et Clarke, 2006). Une grille d'analyse thématique a été construite à partir des données, puis aménagée et stabilisée lors des confrontations itératives à celles-ci. Les arguments y ont ensuite été organisés. Pour chacun, son caractère pro-anonymat ou pro-identification et le groupe parlementaire de l'énonciateur étaient indiqués. Les objectifs spécifiques étaient de savoir si la distribution des prises de position dépendait des appartenances politiques partisans, et d'en connaître les logiques sous-jacentes.

Les parlementaires pensent leurs pratiques législatives en lien avec les pratiques parentales. L'analyse a organisé les données en trois thématiques, relatives respectivement aux figurations du donneur, aux intérêts que devrait défendre le législateur, aux acceptations de l'anonymat en lien avec la question du secret. Nous nous concentrerons ici sur cette dernière thématique. Il est à noter qu'au sein de chaque thématique, chaque groupe parlementaire fournit aussi bien des arguments pro-anonymat que pro-identification.

Les arguments pro-identification construisent l'anonymat du donneur comme un secret institué. Secret et anonymat sont pensés dans une relation de continuité, tous deux conçus comme péjoratifs à l'intérêt des enfants issus

.....
1. Articles 14 à 18 du Titre V « Anonymat du don de gamètes » du projet de loi (loi n° 2011-814 du 7 juillet 2011).

de dons. Par analogie avec l'adoption, il s'agirait d'autoriser l'accès à l'identité de leur « vrai père », afin de ne plus permettre les « secrets de famille » sur les « origines ». Par respect de la liberté des individus à choisir ce qui constitue leur histoire personnelle, il s'agirait de faire cesser un secret d'État : celui-ci retenait indûment, par l'anonymat, des éléments de l'histoire d'autrui.

Les arguments pro-anonymat construisent l'anonymat comme une protection contre le secret du mode de conception envers les enfants. Des comparaisons avec des pays où les donneurs sont identifiables sont mobilisées. Les chiffres cités sont contestés, mais au sein des arguments, anonymat et secret entretiennent une relation en rupture : la levée législative de l'anonymat nuirait à la levée du secret parental, érigée comme norme prescriptive. Il s'agirait aussi de défendre l'intérêt général en préservant une définition culturelle de la famille et de la filiation :

« Est-il utile de rappeler que, dès lors que l'anonymat serait levé, chacun aurait le droit de vérifier si son père est bien son père ? Je vous laisse imaginer la brèche que l'on créerait [...] en laissant tous les enfants imaginer que le père qu'ils ont eu toute leur vie n'est pas forcément leur père, puisqu'ils ont le droit d'aller chercher le père géniteur, celui de passage » (parti de droite, Assemblée nationale).

La logique sous-jacente réside en l'idée que connaître le nom du donneur serait constitutif d'une relation de parenté voire d'une filiation juridique. Or, les gamètes seuls ne feraient pas le parent : rechercher le donneur, sauf à vouloir instituer une relation de parenté, serait un « leurre ».

Avoir cartographié les arguments parlementaires nous permet de constater que les prises de position pro-anonymat et pro-identification ne semblent pas partisans. Elles construisent toutes deux un lien entre anonymat et secret (en continuité vs en rupture), mais défendent des intérêts différents. Les arguments pro-anonymat se sont édifiés comme défense de l'intérêt général (*versus* les vulnérabilités et libertés individuelles), tout en assimilant l'anonymat à une protection de la définition culturelle de la famille et de la filiation, et à une protection des pratiques parentales de récits de conception à leurs enfants.

2.2 Comprendre l'expérience des parents par don de gamètes : enquêtes par questionnaires et entretiens de recherche auprès d'une population sensible

Grâce au partenariat avec la Fédération française des Cecos, nous avons mis en œuvre une enquête par questionnaires et par entretiens, auprès de parents par don de spermatozoïdes, présents au sein des centres. Les différentes phases de la recherche ont reçu l'accord de la commission éthique des Cecos.

2.2.1 Questionnaire : renseigner la distribution des prises de position et des pratiques parentales

Le recueil quantitatif systématisé a eu pour objectif d'interroger une part plus conséquente de la population concernée que celle visée par des méthodes qualitatives. Mais disposer de constats chiffrés, rendant compte de la distribution de certaines prises de position et pratiques parentales, a aussi eu un but comparatif. Ils autorisent un rapprochement aisé avec ceux issus d'autres pays, aux histoires législatives et culturelles différentes quant aux dons de gamètes.

Les passations individuelles du questionnaire auto-administré se sont déroulées dans 20 des 23 centres répartis sur le territoire français. La participation à l'étude était proposée par un professionnel des Cecos ou un chercheur. La stricte confidentialité des données anonymes a été respectée. Nous avons ainsi collecté des données auprès de 929 requérants (Kalampaliki *et al.*, 2018), dont 215 parents sur lesquels nous nous centrons ici.

Le questionnaire a été construit *ad hoc* à partir des données de la littérature et d'entretiens exploratoires. Il se structurait autour de thèmes, opérationnalisés par des items sous forme d'échelles de Likert, recueillant le degré d'accord des répondants ($1 \leq M \leq 4$). Entre autres, il investiguait les prises de position, les intentions et les pratiques associées aux enjeux du secret et de l'anonymat.

Des analyses statistiques descriptives et inférentielles ont été appliquées aux données. Les items mesurant une même dimension (alpha de Cronbach : $\alpha > .65$), ont été combinés dans de nouvelles variables. C'est le cas pour les variables « Secret » ($\alpha (N = 7) = .87$), « Refus du secret » ($\alpha (N = 4) = .71$), « Levée de l'anonymat souhaitée » ($\alpha (N = 7) = .77$), et « Anonymat protection » ($\alpha (N = 5) = .67$), correspondant respectivement aux prises de position en faveur et en défaveur du secret aux enfants quant au don, et en faveur et en défaveur

d'une levée de l'anonymat. L'hypothèse, émise notamment par les parlementaires, d'un lien entre les enjeux d'anonymat (*versus* identification) et de récits de conception (*versus* secret), a été testée par des analyses de corrélations¹.

2.2.2 Absence de lien chez les parents entre leur plébiscite de l'anonymat et leur refus majoritaire du secret

Cent huit mères et 107 pères, de 33.2 ans en moyenne ($SD = 8.727$), et parents d'enfants issus de dons de 2,5 ans environ ($M = 31.1$ mois; $SD = 25.635$ [2 – 180]), ont répondu au questionnaire.

Quant aux principes législatifs, les parents plébiscitent les principes d'anonymat et de non-rémunération des dons qui caractérisent l'encadrement légal français du don de gamètes depuis 1994. La formule « Anonyme et gratuit », proposée parmi quatre, recueille un accord de 96 % des répondants ($M = 3.70$; $SD = .575$ vs e.g. « Non-anonyme et gratuit » : $M = 1.53$; $SD = .778$). Quant aux récits de conception, plus de deux tiers des parents (69 %) ont décidé de parler à leurs enfants de leur recours au don. Dans 45 % des familles concernées (58/102), alors que l'aîné a en moyenne moins de 3 ans, l'un des parents au moins lui a déjà raconté la manière dont il/elle avait été conçu.

La variable « Anonymat protection » qui suscite une adhésion importante ($M_{Ano} = 3.25$; $SD = .566$) n'est corrélée ni avec la variable « Refus du secret » ($M_{Refus} = 2.93$; $SD = .671$) ($r(215) = -.025$; $p > .05$), ni avec la variable « Secret » ($M_{Secret} = 1.99$; $SD = .730$) ($r(215) = .011$; $p > .05$). La variable « Levée de l'anonymat souhaitée » qui ne recueille qu'une faible approbation ($M_{Levée} = 1.76$; $SD = .552$) n'est pas corrélée avec la variable « Secret » ($r(215) = .009$; $p > .05$) et l'est faiblement avec la variable « Refus du secret » ($r(215) = .168$; $p = .013$).

Les résultats indiquent que la situation en France se caractérise, chez les parents répondants, par une décision majoritaire de parler aux enfants de leur conception par don de gamètes et par une acceptation quasi hégémonique du principe d'anonymat. Ils montrent aussi que, contrairement aux liens établis par les parlementaires entre les enjeux d'anonymat et de secret, les prises de position des parents sur ces deux questions sont surtout indépendantes. Enfin, une brève comparaison internationale avec des études comparables est édifiante :

.....
1. Le coefficient de corrélation de Pearson est tenu pour faible si $|r| \leq .3$; le lien est statistiquement significatif si $p \leq .05$.

les taux de décisions parentales de parler aux enfants sont relativement similaires, que le donneur soit anonyme (France: 69%) ou identifiable (Suède et Finlande: 78%; Isaksson *et al.*, 2012; Sälevaara *et al.*, 2013). Cela corrobore le constat d'une absence relative de lien linéaire entre les pratiques législatives et parentales.

2.2.3 Entretiens individuels : comprendre le sens accordé à l'anonymat et aux récits de conception par les parents

L'objectif des entretiens individuels était d'accéder à l'expérience vécue des parents par dons de spermatozoïdes *via* leurs récits. La participation aux entretiens était proposée lors des consultations, par les médecins et psychologues de huit Cecos. Nous avons ainsi interrogé 37 parents (20 femmes et 17 hommes) de 34.4 ans en moyenne ($SD = 4.4$), et ayant des enfants d'environ 2 ans ($M = 23.0$ mois; $SD = 19.9$ [6;78]). Les entretiens, anonymes et confidentiels, intégralement retranscrits, ont duré 2 h 15 en moyenne, soient 85 heures d'enregistrement au total.

Les analyses se sont centrées sur les deux premiers thèmes du guide d'entretien (le *recours au don* et les *récits de conception aux enfants*), afin d'informer les questions suivantes. Si les résultats du questionnaire montrent que les parents plébiscitent l'anonymat du donneur, comment cela se traduit-il dans leurs récits d'expérience et l'expression de leurs prises de position? Qu'en est-il des récits de conception aux enfants? Quelles en sont les « manières » (réalisation pratique, rétrospective ou projective) et les « matières » (contenu des récits, mentionnant ou non le don)?? Quels sens les parents accordent-ils à celles-ci?

L'analyse conduite a emprunté à une analyse « en mode écriture » (Paillé et Mucchielli, 2012). Différentes hypothèses interprétatives et constats ont été produits en marge des lectures du corpus. Nous avons ensuite rédigé un récit phénoménologique (synthèse des récits d'expériences à la 1^{re} personne) par participant. Puis, nous avons procédé à un encodage transversal inter-entretien, à l'aide de la mise en regard de différents récits et de catégories d'analyse issues du premier compte rendu interprétatif des données des entretiens, et de l'étude des débats parlementaires.

2.2.4 Une utilisation symbolique de l'anonymat pour signifier et instituer la paternité du père

L'analyse des discours des parents permet de comprendre comment l'anonymat a fait l'objet d'une appropriation culturelle: ils ont construit leurs réflexions quant au don de gamètes et leurs décisions d'y recourir dans ce cadre-là. Mais si l'acceptation de l'anonymat apparaît massive, elle n'est pas passive. Pour deux tiers des parents interrogés, il a une fonction signifiante et institutive de la paternité du père: il garantit l'absence irrémédiable d'interaction entre le donneur et l'enfant, là où une rencontre signifierait une parenté.

« Ça me ferait un peu mal qu'A. [enfant] mette un point d'honneur à retrouver l'identité du donneur. Ça me montrerait qu'il nie, en quelque sorte, ma paternité » (père, enfant de 15 mois).

« La personne qui donne pourrait dire: "Moi, je veux bien me faire connaître", mais faut qu'on soit protégés par la justice, au cas où » (père, enfant de 18 mois).

Ce, alors que les pères signent au tribunal administratif, avant la conception avec don, une reconnaissance en paternité qui est incontestable. Nous retrouvons ici la fusion, déjà opérée par les parlementaires pro-anonymat, entre connaître le nom du donneur, le rencontrer, le projeter comme un père, voire établir une filiation juridique avec lui.

2.2.5 Des récits de conception progressifs comme protection contre un intérêt de l'enfant pour le donneur

Trente-cinq des 37 parents rencontrés en entretiens ont abordé spontanément leur choix de parler à leurs enfants du don. Aucun n'a conditionné cette décision à l'anonymat du donneur. Dans tous les récits de conception relatés, s'adressant surtout à des moins de 3 ans, le donneur est figuré à l'aide de la métaphore de la graine.

« On s'était rendu compte que Papa n'avait pas de petites graines à planter. L'hôpital, c'est un peu la jardinerie, on va chercher la petite graine. Et puis, ils aident Papa, Maman » (mère, enfant d'1 an).

« Papa est allé chercher une petite graine parce que je n'en avais pas, et il y a un gentil papa qui en avait beaucoup, et donc il en a donné une » (père, enfant de 2 ans).

La métaphore est commune, ancrée dans un ordre de nature. Elle objective le don, rend concret le donneur, la chose donnée, et son attachement et détachement de la personne du donneur. Cette métaphore caractérise la « matière » des récits, mais aussi leur « manière » : deux tiers des parents rendent compte d'un récit déjà raconté, mais toujours à raconter. Cette stratégie « de la graine plantée » (McDougall *et al.*, 2007) consiste en un récit comprenant tous les éléments de l'histoire, initié très tôt, qui se répète ensuite, grandit et se singularise avec l'enfant et ses questions. Les parents expliquent qu'ils veulent ainsi qu'il n'y ait jamais eu ni secret ni révélation et que l'histoire soit appropriée par l'enfant comme naturelle, normale, anodine. Selon eux, l'enjeu réside dans une familiarisation progressive de l'enfant avec ce que signifient son mode de conception et le partage d'une définition de la famille qui ne soit pas centrée sur le lien biogénétique. Cela permettrait, les parents l'espèrent, que l'enfant ne développe jamais d'intérêt pour la personne du donneur anonyme (Doumergue et Kalampalikis, 2014).

L'analyse des récits d'expériences des parents par dons met en évidence le partage d'une même logique de sens commun avec certains parlementaires. Il y a une utilisation symbolique commune de l'anonymat du donneur comme protection de l'exclusivité de la parenté. Le sens accordé aux pratiques de récits de conception aux enfants poursuit un même projet. Paradoxalement, ils visent la préservation de l'exclusivité parentale et des frontières du groupe familial, par des récits qui présentent l'intervention du donneur, mais de telle manière qu'il demeure durablement absent de l'idée parentale et familiale.

3. Conclusion

Cette recherche démontre l'importance de l'usage d'une pluri-méthodologie dans l'étude des représentations sociales de la parenté par don de spermatozoïdes auprès de parlementaires et de parents par dons. La figure 10.2 présente une synthèse de la procédure de triangulation des perspectives et d'intégration des résultats issus de méthodes qualitatives et quantitatives dans les interprétations.

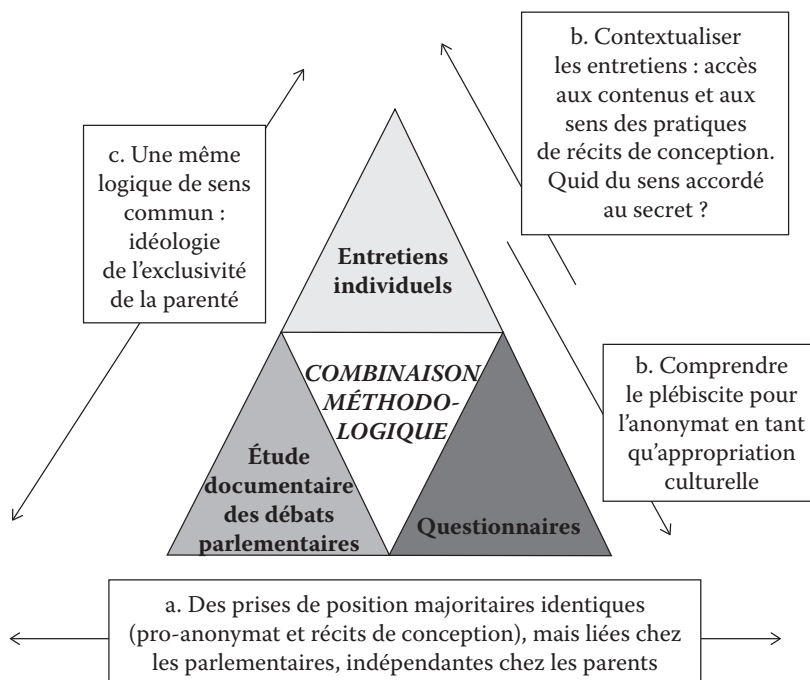


Figure 10.2 – Synthèse du croisement des résultats qualitatifs et quantitatifs et des perspectives

- a) Du point de vue du contenu des représentations sociales, le croisement des perspectives des parlementaires et des parents par dons (*via* questionnaires) montre une homologie des prises de position au sein des deux populations (majoritairement en faveur de l'anonymat et de récits de conception aux enfants). En dépit de celle-ci, les résultats issus de l'analyse des arguments parlementaires et du questionnaire auprès des parents sont en tension. Alors que les parlementaires pensent l'anonymat en lien avec la question du secret du mode de conception, les deux questions sont surtout indépendantes chez les parents, qui ne conditionnent pas leurs récits de conception au caractère anonyme ou identifiable du donneur. Il y a une absence relative de lien linéaire entre les pratiques législatives et parentales.
- b) Du point de vue de représentations sociales-processus, le croisement des résultats des enquêtes quantitative et qualitative menées auprès des parents a permis de dépasser les constats attitudeux pour accéder à la complexité représentationnelle et au sens des pratiques. Nous avons ainsi pu comprendre qu'une majorité de parents par dons utilisent symboliquement

l'anonymat du donneur, et parlent à leurs enfants de leur conception par don, dans une visée de protection de l'exclusivité de leur parenté. De plus, les résultats des questionnaires nous ont permis de contextualiser ceux des entretiens : nous n'avons eu quasiment accès, *via* ceux-ci, qu'au sens accordé aux pratiques de récits de conception. Une perspective de recherche réside ainsi dans la compréhension fine du sens accordé par les parents au maintien du secret quant au don.

- c) Enfin, le croisement des perspectives institutionnelles et expérientielles sur le don de gamètes a permis de compléter les connaissances sur ses représentations sociales et d'en complexifier les interprétations. Le croisement des analyses qualitatives laisse ainsi apparaître le partage d'une même logique de sens commun utilisant l'anonymat pour préserver l'exclusivité de la parenté, chez une majorité de parlementaires et de parents. Ce partage nous prévient de penser que cette utilisation pourrait être uniment due, chez les parents, à une expérience de la stérilité insuffisamment acceptée et élaborée au plan psychologique. Comprendre ce même résultat, provenant de lieux d'expressions des représentations sociales a priori si contrastés, nécessite d'entrevoir les dimensions psychologiques, mais également sociales, normatives et idéologiques, des appropriations symboliques de la parenté par don de gamètes, et de ne pas réduire notre analyse à des interprétations univoques.

L'ESSENTIEL

- ⇒ La méthodologie de cette recherche étudiant les représentations sociales de la parenté par don de gamètes en France est basée sur des méthodes mixtes, dans le cadre d'une triangulation des perspectives (parlementaires/parents par dons).
- ⇒ Le croisement des résultats quanti/quali auprès des parents a été guidé par un objectif pragmatique et théorique (appréhender les représentations sociales comme contenus et processus). Il a permis d'établir via un questionnaire un état des lieux systématique des prises de position et des pratiques auprès d'une population sensible et peu étudiée en France, tout en accédant via des entretiens à une compréhension fine de leurs constructions. Majoritaires, l'acceptation de l'anonymat du donneur et les récits de conceptions aux enfants visent symboliquement le maintien d'une exclusivité de la parenté.

⇒ Le croisement des perspectives institutionnelles (étude documentaire des débats parlementaires) et expérientielles autorise l'articulation de plusieurs niveaux d'interprétation et prévient de tout réductionnisme. L'utilisation d'une même logique de sens commun chez les parents et les parlementaires laisse entrevoir la complexité (psychologique, normative et idéologique) des représentations sociales du don de gamètes.

Lectures conseillées

- Doumergue, M. (2016). *Don, parentés et représentations sociales* (Thèse de doctorat en psychologie). Université Lumière-Lyon 2, Lyon, France. Retrieved from <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01452020/document>.
- Flick, U. (2007). *Managing quality in qualitative research*. Londres : Sage. doi: 10.4135/9781849209441.
- Jodelet, D. (2015). *Représentations sociales et mondes de vie*. Paris : Éditions des Archives contemporaines. doi: 10.17184/eac.9782813001306.
- Kalampalikis, N. (éd.). (2019). *Serge Moscovici : Psychologie des représentations sociales (textes rares et inédits)*. Paris : Éditions des Archives contemporaines.